

Nadaillac- de- Rouge, le 16 août 2022

**ASSEMBLEE GENERALE**

**ORDINAIRE**

**2022**

**PROCES – VERBAL**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Les Amis de l'Eglise St. Pierre de Nadaillac » s'est tenue à l'église du village, le mardi 16 août 2022, de 17 à 19h.

De la feuille de présence, il résulte que la réunion peut être valablement tenue.

### PRESENTS

Mme Évelyne BORNE  
M. Franck BORNE  
Mme Bosredon Christine 1<sup>ère</sup> Adjointe  
M. Régis BUGAULT  
Mme Gisèle COLONGE  
M. Philippe COLONGE  
Mme Brigitte DU POUGET DE NADAILLAC  
Mme Michèle FAVORELLE  
M. Jean FORET  
Mme Marie-Odile JOUVE  
M. Pierre JOUVE  
M. Marc Ligonnet  
M. Jacques MONCOURRIER  
M. Claude MORAUX

### EXCUSE

M. Philippe BAPPEL

### Procurations

Mme Marie-Chantal BUGAULT  
Mme. Colette Cariteau  
M. Jean-Pierre COURMONT  
Mme Stéphanie COURMONT  
Mme Marcelle JOUVE  
M. Edmond JOUVE  
Mme Monique MORY  
M. Claude MORAUX  
M. Philippe PASQUELIN  
Mme. M. PASQUELIN  
Mme. Suzanne ODIN  
Mme. Isabelle VAN MASTRIGT  
M. Jean -Yves CURNOT  
Mme Colette CARITEAU

## **RAPPORT MORAL** Présenté par le Vice-Président M. Moncourrier.

Il nous annonce que vu son état de santé, M. JOUVE Edmond démissionne du poste de Président. M. MONCOURRIER est volontaire pour prendre le poste.

Il lui souhaite un prompt rétablissement et nous fait ensuite l'éloge du travail accompli. Il propose à l'assemblée de nommer M. JOUVE Président d'Honneur.

La proposition est votée à l'unanimité.

Suite à plusieurs décès, le conseil d'administration n'est plus conforme aux statuts. Il est donc demandé à l'assemblée des volontaires pour entrer au conseil d'administration.

M. Régis BUGAULT

M. Philippe COLONGE

M. Philippe BAPPEL (Joint par téléphone par M. Jouve, il donne son accord et accepte d'être vice trésorier)

se sont portés volontaires.

Les statues ont été rénovées et mises en place. Elles sont du plus bel effet.

Les travaux concernant la toiture de l'église sont terminés. Il n'y a plus de prise d'eau.

La restauration du retable est bien engagée et devrait être terminée l'été prochain

M. Chastrusse avait proposé de faire refaire le joint du socle du bénitier. Il était fait en ciment brut. Le socle a été repeint ton-pierre et n'est plus disgracieux.

Grands mercis également, à Philippe pour son travail bénévole.

Vote du quitus à l'unanimité.

La parole est donnée à la Trésorière, Mme Michèle FAVORELLE qui nous annonce que les dons à la Fondation du Patrimoine sont en baisse sérieuse

## **RAPPORT FINANCIER**

Nous vous rappelons que les dons sont déductibles des impôts. Par exemple, pour un don de 100 €, après déduction lors de la déclaration d'impôt sur les revenus, vous payez réellement 34 €.

Ils sont toujours à adresser à :

**FONDATION DU PATRIMOINE**

**Délégation Régionale Occitanie**

11 Boulevard des récollets - 6B – CS 97802

31078 TOULOUSE Cedex 4

Dans les jours qui suivent votre versement, vous recevrez de la Fondation du Patrimoine un reçu fiscal établi à partir des informations renseignées sur internet ou des informations indiquées sur le chèque (nom, adresse).

## **RAPPORT FINANCIER**

Bilan au 16 août 2022

- compte bancaire = 1.914,34 €
- Livret A = 4.527,43 €

Les recettes proviennent de la subvention de la mairie 150 € plus les cotisations 484 € et les dons 400 €.

Le Livre d'Or déposé à l'église a rapporté 35,49 € (plus 36,30 € remis ce jour)

Les dépenses sont l'assurance payée à la MAIF 84,58 € et l'achat d'ampoules électriques pour les lustres de l'église (52,38 €).

La cotisation est de 10 €.

Les chèques sont à libeller à :

Association des Amis de l'Eglise St Pierre de Nadaillac de Rouge

**A noter : La cotisation annuelle est à verser séparément par rapport à un don à la FDP.**

### **Fondation du Patrimoine :**

Notre compte à la Fédération du Patrimoine

Les dons versés en 2021 = 1.480 €.

Pour rappel en 2020 il avait été récolté 790 €.

(Pour information, depuis le début de l'année 2022 il a été versé 150 €)

Vote du quitus à l'unanimité.

## **PROJETS :**

Lors des travaux de renforcement des canalisations d'eau, faits de la place de la mairie au Barry, la mairie en avait profité pour enfouir les réseaux électriques et du téléphone. De ce fait, il avait été prévu un raccordement pour l'éclairage de l'église. Les devis étant élevés, le projet est abandonné pour l'instant. La restauration de la sacristie et de ses meubles étant plus prioritaires

M. JOUVE Jean-Pierre a renouvelé le souhait de mettre dans le village, des panneaux indiquant la direction de l'église et du château. Cela a été refusé.

Le château est un bien privé.

L'église devrait en effet être mieux signalée mais c'est à la mairie de s'en occuper. La 1ère adjointe présente, a pris note.

M.JOUVE Jean-Pierre propose de mettre des plaquettes sous chaque station du chemin de croix pour commenter la station. (Ex : Jésus renié par St. Pierre, etc...). Le projet est accepté.

Il a été proposé de nettoyer les vêtements sacerdotaux qui pourrissent dans la sacristie. Mme COLONGE doit se renseigner pour trouver une blanchisserie.

M. COLONGE Philippe propose de créer un fond baptismal.

La journée du patrimoine aura lieu le 18 septembre.

Lors d'une prochaine réunion du C.A. Il faudra mettre les statuts à jour.

Le vice-président nous remercie de l'avoir écouté et fixe la réunion du bureau au jeudi 18 août à 10 heure 30

A la sortie, un pot de l'amitié nous attend, offert par M. JOUVE.

**LE VICE/ PRESIDENT** : Jacques MONCOURRIER

Les secrétaires : M. JOUVE J.P.

Mme COLONGE G.

A adresser :

Mairie

Adhérents présents et excusés.

M. le Curé de Gourdon